

LA CCI GARD SOUTIENT LA CANDIDATURE DE LA VILLE DE NÎMES AU PATRIMOINE MONDIAL DE L'UNESCO

Publiée le lundi 08 Janvier 2018 - Vie des territoires

La ville de Nîmes, que l'on considère bien souvent comme étant la « Rome » française, soumet son dossier de candidature pour le patrimoine mondial de l'UNESCO intitulé « **Nîmes, l'antiquité au présent** ».

L'enjeu est de taille, car un classement au patrimoine mondial de l'UNESCO représente une **hausse allant de 30% à 50% de la fréquentation dès la première année**. Il faut savoir que les touristes venant d'Asie notamment voyagent en suivant ce classement, et les prévisions en terme de flux touristiques sont plus qu'encourageantes. En effet, selon les estimations, **cent millions de touristes chinois devraient visiter la France d'ici une vingtaine d'années (contre quinze aujourd'hui)**. Le commerce et l'emploi seraient alors fortement dynamisés.

La CCI Nîmes soutient activement cette candidature qui sera bénéfique pour l'économie locale. Vous pouvez également soutenir cette candidature sur [le site internet réalisé à cet effet \(http://www.jesoutiensnimes.fr/\)](http://www.jesoutiensnimes.fr/) ou sur les réseaux sociaux (Twitter et Instagram) en utilisant le hashtag #jesoutiensnimes.

Soutenons tous la candidature de Nîmes au patrimoine mondial de l'UNESCO et rendez-vous sur

www.jesoutiensnimes.fr (<http://www.jesoutiensnimes.fr/>)

